

## AGRICULTURE

Les participants à la CÉAP ont un intérêt vital dans le succès des négociations sur l'agriculture parce qu'elle est le pivot du succès global des NCM. Soumettre le commerce des produits agricoles aux règles et à la discipline du GATT fait partie intégrante d'un système commercial multilatéral plus fort. Pour assurer le succès du Cycle, il faudra entreprendre des réductions importantes et progressives des distorsions commerciales et de la protection des produits agricoles.

Notamment :

1. Les participants à la CÉAP ont convenu qu'il est d'une importance cruciale de soumettre des renseignements complets avant le 1er octobre, comme l'avait suggéré le président du Groupe sur l'agriculture, si nous voulons faire progresser les négociations. Ces renseignements doivent couvrir le soutien intérieur, les subventions à l'exportation et les taux de protection à la frontière.
2. Ils se sont engagés à présenter, d'ici le 15 octobre prochain, leurs offres au sujet des produits agricoles relativement au soutien intérieur, aux subventions à l'exportation et aux taux de protection à la frontière.
3. Ils ont appuyé la proposition du président du Groupe sur l'agriculture visant à réduire les subventions à l'exportation plus radicalement et plus rapidement que les autres formes de soutien et de protection. Cette décision est plus importante que jamais à la lumière de l'augmentation récente des subventions à l'exportation qui touche la principale source de revenu des partenaires commerciaux engagés dans les pratiques loyales. Les pays de la CÉAP cherchent en outre à garantir que les programmes d'aide alimentaire ne viennent pas perturber les ventes commerciales normales des aliments.
4. Ils sont déterminés à intensifier les négociations relatives aux règles renforcées du GATT afin de garantir qu'elles soient justes et équitables pour tous.
5. Ils reconnaissent que le Comité des négociations commerciales (CNC) a convenu de tenir compte autant que possible des préoccupations légitimes des pays en voie de développement en ce qui a trait aux importations nettes d'aliments et aux préoccupations non commerciales comme la sécurité alimentaire.
6. Ils continuent de rejeter le ré-équilibre comme un élément d'un accord relatif aux produits agricoles.
7. Les pays de la CÉAP ont réitéré, dans le contexte de leur lutte contre la drogue, la nécessité d'appuyer certains producteurs des pays peu développés dans la diversification des cultures autres que celles des stupéfiants illicites.